

FRIBOURG, VILLE ATTRACTIVE À L'AVENIR PROMETTEUR

**Sommaire
Inhaltsverzeichnis**

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Schuljahr 2000/2001	6
Generalrat	7
Année scolaire 2000/2001	8
Concours «Flaminettes et Flamichefs» 2000	9
Lecture / In der Bibliothek	10
Centenaire de la naissance d'Antoine de Saint-Exupéry	11
Recensement / Volkzählung	12
Club de patinage de Fribourg	13
Fribourg, il y a deux cents ans (VIII)	14 15
En vitrine de l'Aigle-Noir	17
Memento	18 19 20

Fribourg, fondée en 1157 par Bertold IV, duc de Zaehringen, est une ville d'art et d'histoire. Elle a su conserver un site médiéval unique en Europe grâce à un ensemble cohérent, intégré et bien conservé, comprenant des maisons de grande valeur du XV^e et XVI^e siècle, des églises, des monuments publics, des fontaines.

Fribourg est aussi une ville économiquement active, axée d'une part sur le secteur tertiaire (banques, assurances, fiduciaires) et dotée d'autre part de petites et moyennes entreprises très diversifiées.

A l'aube du XXI^e siècle, Fribourg voit enfin des projets importants se concrétiser.

Le projet de construction de l'avenue de la Gare-Sud (appelé aujourd'hui «Cité 2000»), trop longtemps bloqué par des oppositions, se réalise enfin. Un complexe très

moderne va remplacer des bâtiments tombés, pour la plupart, dans un délabrement total. Ce nouveau bâtiment comprendra des bureaux et des commerces d'une surface de plus de 21 000 m² ainsi que 44 appartements, le tout représentant un investissement de quelque 80 millions de francs.

Le boulevard de Pérolles se verra également doté d'un nouveau complexe intitulé «Pérolles 2000». Deux immeubles, l'un de 7 niveaux sur le boulevard de Pérolles et l'autre de 5 niveaux le long de la rue Hans-Fries, abriteront des surfaces commerciales et de bureaux d'environ 2000 m² ainsi que 25 appartements de 3 à 6 pièces. L'investissement total est estimé à quelque 20 millions de francs environ.

Les constructions dans les Jardins de Pérolles, projet «Sémiramis», viennent compléter le développement de notre belle ville. Ce



Claude Masset
Conseiller communal

complexe, dont le maître d'ouvrage n'est autre que la ville de Fribourg, comprend un bâtiment «Domino 2» disposant de 36 appartements, déjà vendus et occupés depuis 1998, 4 immeubles de 13 appartements chacun entièrement vendus voire loués, un grand immeuble de 45 appartements en construction, situé le long de la route des Arsenaux, deux immeubles principalement destinés aux personnes âgées et enfin deux bâtiments commerciaux encore à construire. Toutes ces bâtisses sont entourées d'un magnifique jardin d'une surface totale de plus de 15 000 m². L'ensemble du complexe représente un investissement de quelque 80 millions de francs. (Suite page 3)

CONCOURS

166 10/10

WETTBEWERB

SOCIÉTÉ D'AVIRON DE FRIBOURG

Quel est, en aviron et au niveau mondial, le duel le plus connu entre deux universités?

Réponse jusqu'au 23 septembre 2000 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



RUDERCLUB FREIBURG

Wie heisst in dieser Sportart auf internationaler Ebene der bekannteste Wettkampf zwischen zwei Universitäten?

Antwort bis spätestens 23. September 2000 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Fribourg.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission du Conseil général de M^{mes} Monika Thiébaud et Nathalie Gigon, pris les dispositions nécessaires à leur remplacement et proclamé élu M. Laurent Praz, premier des viennent-ensuite de la liste du PDC;
- a désigné M. Abdoul Fahim Cherzai comme nouveau secrétaire du bureau de vote du Schoenberg;
- a nommé M. André Brülhart comme nouveau chef de bâtiment à l'école de la Vignettaz;
- a pris acte des résolutions adoptées par les Conseils généraux de Villars-sur-Glâne et Fribourg, lors de leur séance commune du 3 avril 2000, concernant l'agglomération et la communauté économique régionale;
- a dénommé «place Jean-Tinguely» la nouvelle place publique délimitée par les immeubles du Crédit Suisse, de la Placette, de l'UBS, du nouveau restaurant La Place et du futur bâtiment de Cité 2000;
- a adopté les comptes 1999 de la Ville de Fribourg se soldant par un déficit de Fr. 7 163 725.- ainsi que ceux des Services industriels, avec un excédent de recettes de Fr. 106 521.-;
- a pris acte que l'opération de la Bibliothèque de la Ville, entreprise à la demande de M. Jean-Pierre Schaller, de céder des livres retirés du prêt à la bibliothèque de Petite-Rivière, en Haïti, s'est soldée par un succès;
- a décidé d'implanter la sculpture de Marc Bucher et Pierre-André Gurzeler, offerte par Fribourg-Tourisme à l'occasion de son centenaire, dans le jardin de l'Hôpital des Bourgeois, entre la Kinderstube et l'Auberge de jeunesse, sur un espace engazonné;
- a décidé d'implanter la sculpture de Jean-Jacques Hofstetter, offerte par des mécènes, dans l'espace vert jouxtant leur immeuble à l'allée des Grand-Places.

Suite de la page 1

FRIBOURG, VILLE ATTRACTIVE À L'AVENIR PROMETTEUR

Fribourg bouge, Fribourg innove, Fribourg s'engage. Les promoteurs privés et publics croient au développement de notre ville. Ils tissent ainsi son avenir qui s'annonce prometteur.

Le lancement du concours relatif à la salle de spectacle (concerts, théâtre) sur le site des Grand-Places permettra véritablement à notre région de disposer de toute l'infrastructure nécessaire à son développement et de jouer ain-

si son rôle de pôle cantonal défini dans le cadre du plan d'aménagement cantonal.

Pour que cette vision optimiste mais réaliste de l'avenir se concrétise, il faut que les manœuvres politiques engagées par certains milieux soient remplacées par des critiques constructives et plus positives.

Bonnes vacances à toutes et à tous!

Claude Masset
Conseiller communal

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- hat den Rücktritt der Damen Monika Thiébaud und Nathalie Gigon aus dem Generalrat zur Kenntnis genommen, die nötigen Vorkehrungen für ihre Ersetzung getroffen und hat Herrn Laurent Praz, Erster auf der CVP-Liste der Nachfolgenden, als gewählt erklärt;
- hat Herrn Abdoul Fahim Cherzai zum neuen Sekretär des Stimmbüros Schönberg bezeichnet;
- hat Herrn André Brülhart zum neuen Hausvorsteher der Vignettaz-Schule gewählt;
- hat die vom Generalrat von Villars-sur-Glâne und Freiburg anlässlich der gemeinsamen Sitzung vom 3. April 2000 angenommenen Resolutionen betreffs Agglomeration und regionaler Wirtschaftsgemeinschaft zur Kenntnis genommen;
- hat dem neuen öffentlichen Platz, der durch die Gebäude der Credit Suisse, der Placette, der UBS, des neuen Restaurants «La Place» und des künftigen Gebäudes der Cité 2000 abgegrenzt wird, den Namen «Place Jean-Tinguely» verliehen;
- hat die Rechnung 1999 der Stadt Freiburg, welche ein Defizit von Fr. 7 163 725.- aufweist, sowie jene der Industriellen Betriebe, mit einem Überschuss von Fr. 106 521.-, genehmigt;
- hat zur Kenntnis genommen, dass die auf Betreiben von Herrn Jean-Pierre Schaller hin gestartete Aktion der Stadtbibliothek, aus dem Verleih gezogene Bücher der Bibliothèque de Petite-Rivière in Haïti zukommen zu lassen, von Erfolg gekrönt war;
- hat beschlossen, Marc Buchers und Pierre-André Gurzellers Skulptur, welche Fribourg-Tourismus zum 100-Jahr-Jubiläum geschenkt hat, im Garten des Alten Bürgerspitals auf einer Rasenfläche zwischen der Kinderstube und der Jugendherberge aufzustellen;
- hat beschlossen, Jean-Jacques Hofsteters Skulptur, ein Geschenk von Mäzenen, auf der Grünfläche neben ihrem Gebäude an der Allée des Grand-Places aufzustellen.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin mai 2000, la population légale de la ville était de 31 563 habitants, soit en diminution de 18 par rapport à la fin avril (31 581). Sur ce nombre, 23 128 personnes étaient d'origine suisse (-11), 8435 d'origine étrangère (-7). La population en séjour était à la fin mai 2000 de 3073, soit en diminution de 31 (3104). Le chiffre de la population totale était donc à la fin mai 2000 de 34 636 (34 685).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 mai 2000, la ville de Fribourg comptait 579 chômeurs (-69), pour un taux de 3,19% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une diminution par rapport au mois d'avril 2000 (-0,39%). En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 7,87% (-0,52%), ce qui représente 1427 personnes (-93).

Les Jardins de Pérolles

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Lors de ses séances des 28 février et 10 avril 2000, le Conseil général a élu son nouveau président, M. O. Spang (PCS), ainsi que son nouveau vice-président, M. N. Betticher (PDC). Autre élection: celle de M^{me} I. Bohrer (PS) à la Commission de la jeunesse. Le dossier principal traité par le Législatif communal a toutefois été constitué par la dernière étape du projet Sémiramis.



M. Olivier Spang, nouveau président du Conseil général.

Naturalisations

Sous réserve de la décision du Grand Conseil, le droit de cité de Fribourg a été accordé à M. Shahin Dabaghchian, ressortissant iranien; à M^{me} Joséphine, née Braidi, et M. Joseph Fares, ainsi qu'à leur fils Marc, ressortissants libanais; à M^{me} Nadereh Heydarian, ressortissante iranienne; à M^{me} Imelda Maria Juana Hernandez-Segovia, ressortissante uruguayenne; à M. Minh Hung Huynh, ressortissant vietnamien; à M. Farid Iranmanesh, ressortissant iranien; à M^{me} Gülseren Karakus-Temel, ressortissante turque; à M^{me} Vesna Korendjuric, ressortissante yougoslave; à M^{me} Antonia, née Scarcelli, et M. Francesco Mascaro, ressortissants italiens; à M. Favlos Özbakir, ressortissant turc; à M. Ratha Tan, ainsi qu'à sa fille Sokthya Elianne, ressortissants cambodgiens; à M^{me} Alexandra Teodorescu, ressortissante roumaine; à M. Cosimo Tumolo, ainsi qu'à ses enfants Nina-Fabiola et Cyprien-Christian, ressortissants italiens; à M. Nuri Urtekin, ressortissant turc; à M^{me} Halina-Lucja Wilt-Talaga, ressortissante française.

Les «recalés» d'Alterswil

Déposée par quatre conseillers généraux d'origine étrangère, MM. P. Dombele, J. Nieva, C. Paolucci et A. Ulucinar, une résolution invitait la Commission des naturalisations à examiner le dossier de la famille de M. Sinan Islam a été adoptée par 36 voix contre 2. Rappelons que la candidature de cette famille macédonienne de langue albanaise avait

été rejetée par l'assemblée communale d'Alterswil.

Pour M. J. Nieva (PS), il n'y a d'autre raison à ce refus que la peur de l'autre et de la différence. «*Je tiens, ajoute M. P. Dombele (PS), à témoigner de la souffrance que nous, les naturalisés qui siégeons dans ce parlement, avons ressentie quand nous avons pris connaissance de cette affaire d'Alterswil.*» Selon M^{me} C. Mutter (VertEs), la ville de Fribourg, capitale du canton, se doit de contribuer à résoudre un problème individuel et d'assumer une part de responsabilité à l'égard d'une affaire d'une autre commune. Pour M. N. Betticher (PDC), il ne s'agit pas de juger une autre commune, mais de régler le sort de cette famille et de poser un geste symbolique d'ouverture. M. M. Corbaz (PDC) de relever que, si cette affaire a éclaté, c'est parce qu'on refuse de parler officiellement des problèmes d'intégration des immigrés dans notre pays. Ce sujet est suffisamment grave pour mériter une réflexion approfondie.

S'exprimant à titre personnel, M. J.-P. Wolhauser, président de la Commission des naturalisations, s'étonne que cette dernière n'ait pas été saisie préalablement de cette résolution brûlante. Que la famille Islam ait l'impression d'être victime d'une injustice, soit, mais le problème est que chaque commune est compétente pour octroyer le droit de cité. La Ville de Fribourg doit déjà examiner un grand nombre de demandes de naturalisation émanant de personnes habi-

tant son territoire. Permettre à des personnes domiciliées à l'extérieur de se faire naturaliser chez nous n'est pas opportun.

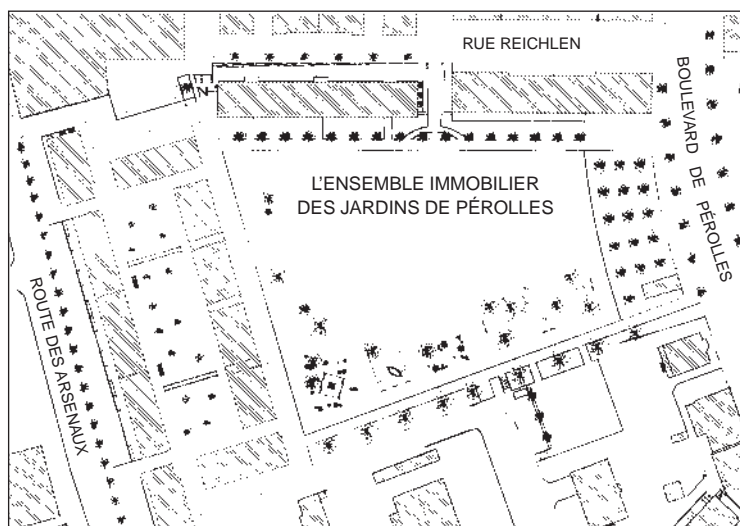
Sémiramis: dernière étape

Entreprise depuis la fin de 1996, la réalisation du complexe immobilier des Jardins de Pérolles se poursuit. L'immeuble APO implanté le long de la route des Arsenaux est en cours de construction. Il abritera 45 appartements qui, initialement, étaient destinés à la location. L'agencement des logements est conçu pour protéger les habitants du bruit de la route des Arsenaux. Les cuisines et locaux sanitaires sont placés du côté de la rue, alors que les chambres à coucher s'ouvrent sur l'est. Les deux derniers étages du bâtiment sont reliés pour créer des logements en duplex selon le principe d'étage en attique.

Selon les experts de la régie immobilière mandatée, les logements des trois derniers niveaux se prêtent davantage à la vente qu'à la location. Le loyer prévu, plus de 2000 francs par mois, incitera certainement tout intéressé à préférer l'acquisition d'un tel logement à sa location. C'est pourquoi l'Exécutif proposa au Législatif de l'autoriser à vendre en PPE les 15 appartements en question.

Le produit de ces transactions permettra de préfinancer la construction des deux derniers bâtiments du complexe – des immeubles commerciaux – devisés chacun à 4 121 500 francs.

Acquise à la vente des 15 logements du bâtiment APO, la Commission financière ne recommandait que «du bout des lèvres», pour reprendre l'expression de son vice-président, M. T. Steiert, la réalisation de ces deux immeubles commerciaux, puisqu'elle préavisait favorablement cet investissement par 2 voix contre 1 et 6 abstentions. Le scepticisme et les craintes de la Commission financière sont partagés par plusieurs groupes politiques. Par la voix de M^{me} E. Maret, les socialistes refusent l'ensemble du projet. Pour le PCS, la vente des 15 appartements peut être acceptée, mais à la condition de servir à l'allègement de la dette communale. Si le PDC soutient toute l'opération, le groupe RLI propose de n'autoriser le début du chantier du premier immeuble commercial que lorsque le tiers des appartements de l'immeuble APO aura été vendu; quant au second immeuble, sa construction pourra être entreprise après la vente des deux tiers des appartements. C'est avec cet amendement que le Conseil général accepta le projet, par 36 voix contre 21.



An die Eltern der Schüler

SCHULJAHR 2000/2001

An die Eltern der offiziellen
Kindergarten- und
Primarklassen der Stadt:

Die Schuldirektion möchte Sie an folgende Punkte erinnern:

- Das neue Schuljahr beginnt am Donnerstag, 24. August 2000.
- Jeder Wohnsitzwechsel ist uns umgehend mitzuteilen.

STUNDENPLAN

A) Kindergarten

Am Morgen: 8.35 – 11.35 Uhr
Am Nachmittag: 13.45 – 15.30 Uhr

Schulglocke: Es läutet um 8.30 Uhr, beziehungsweise um 13.40 Uhr. Die Kinder besammeln sich und begeben sich ins Klassenzimmer. Schulbeginn: 8.35 Uhr, beziehungsweise 13.45 Uhr.

Pause: 20 Minuten am Morgen, 5 Minuten am Nachmittag.

Schulfrei: Am Mittwoch- und grundsätzlich am Freitagnachmittag. Aufgrund der Verfügbarkeit der Räumlichkeiten für Turnen und Schwimmen kann es vorkommen, dass der Unterricht zu einem anderen Zeitpunkt stattfindet.

Alternierender Unterricht: Grundsätzlich findet der alternierende Unterricht am Montag- und Dienstagnachmittag statt. Die Kindergärtnerin teilt die Klasse in zwei Gruppen auf. Die eine Hälfte besucht die Schule am Montagnachmittag, die andere Hälfte am Dienstagnachmittag. Aufgrund der Verfügbarkeit der Räumlichkeiten für Turnen und Schwimmen kann es vorkommen, dass der alternierende Unterricht zu einem anderen Zeitpunkt stattfindet.

Alternierender Unterricht während der ersten 4 Schulwochen: Die Kindergärtnerin kann ausserdem während der ersten 4 Schulwochen 2 zusätzliche Alternierungen organisieren. Dies würde bedeuten, dass die Hälfte der

Klasse an 3 Halbtagen frei hätte und die andere Hälfte während drei anderen Halbtagen. Der Mittwochnachmittag bleibt für alle Kinder schulfrei. Aufgrund der Schülerzahlen hat die Kindergärtnerin die Möglichkeit, die zusätzlichen Alternierungen vor Ablauf der 4 Wochen zu ändern oder aufzuheben.

Unterricht ausserhalb des offiziellen Stundenplanes: Aufgrund der Verfügbarkeit der Räumlichkeiten für Turnen und Schwimmen, kann es vorkommen, dass der Unterricht vor dem offiziellen Schulbeginn anfängt, beziehungsweise nach Schulschluss endet.

Der definitive Stundenplan wird den Eltern im Verlaufe des Monats August durch die Kindergärtnerin mitgeteilt.

B) 1. und 2. Primarklassen

Am Morgen: 7.55, beziehungsweise 8.20 – 11.35 Uhr
Am Nachmittag: 13.45 – 15.30 Uhr

Schulglocke: Es läutet um 7.50, beziehungsweise um 13.40 Uhr. Die Kinder besammeln sich und begeben sich ins Klassenzimmer. Schulbeginn: 7.55 Uhr, beziehungsweise 13.45 Uhr.

Pause: 20 Minuten am Morgen, 5 Minuten am Nachmittag.

Schulfrei für alle: Am Mittwochnachmittag.

Differenzierter Unterricht: Die Eltern können wählen, ob ihr Kind den Unterricht um 7.55 Uhr oder um 8.20 Uhr beginnt. Die Lehrpersonen organisieren den differenzierten Unterricht mit den Eltern. Die Zweistufigkeit in gewissen Klassen ist bei der Planung des differenzierten Unterrichtes zu berücksichtigen, damit eine sinnvolle Lösung für alle Beteiligten gefunden werden kann. An einem

Morgen pro Woche beginnt der Unterricht für alle Schüler um 07.55 Uhr (grundsätzlich am Mittwoch).

Zu diesem Thema wird die Lehrperson einen Informationsabend organisieren zwischen Donnerstag, 24. August, und Freitag, 1. September 2000. Bis Freitag, 1. September 2000, beginnt der Unterricht für alle Schüler um 7.55 Uhr.

Anmerkung: Die Lehrperson kann den Eltern des Schülers vorschlagen, dass ihr Kind aus pädagogischen Gründen den Unterricht für eine gewisse Zeit um 7.55 Uhr beginnt.

Alternierender Unterricht: Ausser am Mittwochnachmittag haben die 1.- und 2.- Klässler noch an einem zusätzlichen Nachmittag schulfrei. Die Klasse ist an zwei Nachmittagen in zwei Gruppen aufgeteilt. Die eine Hälfte besucht die Schule an einem Nachmittag, die andere Hälfte an einem anderen Nachmittag. Die Lehrperson organisiert die Teilung der Klasse. Aufgrund der Verfügbarkeit der Räumlichkeiten für Turnen, Schwimmen und Handarbeit, kann es vorkommen, dass der alternierende Unterricht zu einem anderen Zeitpunkt stattfindet.

Unterricht ausserhalb des offiziellen Stundenplanes: Aufgrund der Verfügbarkeit der Räumlichkeiten für Turnen, Schwimmen und Handarbeit, kann es vorkommen, dass der Unterricht vor dem offiziellen Schulbeginn anfängt, beziehungsweise nach Schulschluss endet.

Der definitive Stundenplan Ihres Kindes wird den Eltern durch die Lehrperson anfangs Schuljahr am Informationsabend mitgeteilt.

C) 3. – 6. Primarklassen

Am Morgen: 7.55 – 11.35 Uhr
Am Nachmittag: 13.45 – 15.30 Uhr

Schulglocke: Es läutet um 7.50 Uhr, beziehungsweise um 13.40 Uhr. Die Kinder besammeln sich und begeben sich ins Klassenzimmer. Schulbeginn: 7.55 Uhr, beziehungsweise 13.45 Uhr.

Pause: 20 Minuten am Morgen, 5 Minuten am Nachmittag.

Unterricht ausserhalb des offiziellen Stundenplanes: Aufgrund der Verfügbarkeit der Räumlichkeiten für Turnen, Schwimmen und Handarbeit, kann es vorkommen, dass der Unterricht vor dem offiziellen Schulbeginn anfängt, beziehungsweise nach Schulschluss endet.

In der ersten Schulwoche wird den Eltern der definitive Stundenplan durch die Lehrperson schriftlich mitgeteilt.

Schülertransporte: Die betroffenen Eltern (Bürglen/Neustadt/Marly), deren Kinder die Schulen Au und Vignettaz besuchen, werden im Verlaufe des Monats August 2000 über die Schülertransporte schriftlich informiert.

«Die Perolles-Gärten»

AUS DEM GENERALRAT

Anlässlich der Sitzungen vom 28. Februar und 10. April 2000 hat der Generalrat Herrn O. Spang (CSP) zum Generalratspräsidenten sowie Hr. N. Betticher (CVP) zum Vize-Präsidenten gewählt. Weitere Wahl: Frau Bohrer (SP) in die Jugendkommission. Die Legislative befasste sich hauptsächlich mit der letzten Etappe des Projektes Semiramis.

Einbürgerungen

Unter Vorbehalt des Entscheides des Grossen Rates wurde folgenden Personen das Bürgerrecht verliehen:

Hr. Shanhin Dabghchian, iranischer Staatsangehöriger; Frau Joséphine, geb. Braïdi, und Hr. Joseph Fares sowie ihr Sohn Marc, libanesische Staatsangehörige; Frau Nadereh Heydarian, iranische Staatsangehörige; Frau Imelda Maria Juana Hernandez-Segovia, uruguayische Staatsangehörige; Hr. Minh Hung Huynh, vietnamesischer Staatsangehöriger; Hr. Farid Iranmanesh, iranischer Staatsangehöriger; Frau Gülseren Karakus-Temel, türkische Staatsangehörige; Frau Vesna Koren-Djuricic, jugoslawische Staatsangehörige, Frau Antonia, geb. Scarcelli, und Hr. Francesco Mascaro, italienische Staatsangehörige; Hr. Favlos Özbakir, türkischer Staatsangehöriger; Hr. Ratha Tan, sowie seine Tochter Sokthya Elianne, kambodschanische Staatsangehörige; Frau Alexandra Teodorecsu, rumänische Staatsangehörige; Hr. Cosimo Tumolo sowie seine Kinder Nina-Fabiola und Cyprien-Christian, italienische Staatsangehörige; Hr. Nuri Urtekin, türkischer Staatsangehöriger; Frau Halina-Lucja Wilt-Talaga, französische Staatsangehörige.

Die «Abgewiesenen» von Alterswil

Die von vier gebürtigen Ausländern und heutigen Generalräten, den Herren P. Dombele, J. Nieva, C. Paolucci und A. Ulucinar eingereichte Resolution, welche



«Die Perolles-Gärten».

verlangte, dass die Einbürgerungskommission das Dossier der Familie Sinah Islam prüfe, wurde mit 36 gegen 2 Stimmen angenommen. Wir erinnern daran, dass die albanisch sprechende mazedonische Familie von der Gemeindeversammlung von Alterswil abgewiesen wurde. Gemäss J. Nieva (SP) liegt der Grund für diese Abweisung nur in der Angst vor dem anderen und dessen Verschiedenheit. «Es liegt uns Eingebürgerten, die wir in diesem Parlament sitzen, sehr daran zu sagen, dass uns die Angelegenheit von Alterswil betrübt hat», fügte Hr. P. Dombele (SP) bei. Frau C. Mutter (V-G) sagte, die Stadt Freiburg als Kantonshauptstadt sei es sich schuldig, zur Lösung eines individuellen Problems beizutragen und in dieser Sache einen Teil der Verantwortung einer anderen Gemeinde zu übernehmen. Gemäss Herrn N. Betticher (CVP) gehe es nicht darum, eine andere Gemeinde zu verurteilen, aber das Schicksal dieser Familie zu besiegeln und symbolisch die «Öffnung» zu signalisieren. Herr M. Corbaz (CVP) sagte, es sei in dieser Angelegenheit nur deshalb zum Eklat gekommen, weil man offiziell nicht über die Integrationsprobleme der Emigranten in unserem Land spreche. Dieses wichtige Thema gelte es ernsthaft zu überdenken.

Herr J.-P. Wolhauser, Präsident der Einbürgerungskommission, sagte aus persönlicher Sicht, er sei erstaunt darüber, dass die Kommission nicht vorgängig von dieser brennenden Resolution in Kenntnis gesetzt worden sei. Wohl habe die Familie Islam das Gefühl, sie sei unrechtmässig behandelt worden, aber das Problem liege im Umstand, dass jede Gemeinde die Kompetenz habe, das Bürgerrecht zu erteilen. Die Stadt Freiburg prüfe schon sehr viele Einbürgerungsgesuche von Personen, die auf ihrem Territorium Wohnsitz haben. Auswärts wohnenden Personen zu ermöglichen, bei uns eingebürgert zu werden, sei nicht angezeigt.

Semiramis: letzte Etappe

Seit dem Beginn der Arbeiten Ende 1996 geht der Bau des Immobilienkomplexes der «Pérolles-Gärten» stetig voran. Das Gebäude APO längs der route des Arsenaux ist im Bau begriffen. Es werden 45 Wohnungen verfügbar sein, welche anfänglich als Mietwohnungen geplant waren. Der Innenausbau zielt darauf ab, die Mieter vom Lärm der route des Arsenaux zu schützen. Die Küchen und die Nasszellen sind strassenseits angelegt, die Schlafzimmer sind nach Osten ausgerichtet. Die zwei obersten

Stockwerke des Gebäudes sind miteinander verbunden, damit Duplex-Wohnungen nach dem Prinzip der Attika-Etagen geschaffen werden können.

Nach Meinung der Experten der mandatierten Treuhandgesellschaft eignen sich die Wohnungen der drei letzten Etagen eher zum Verkauf als zur Vermietung. Beim vorgesehenen Zins von mehr als Fr. 2000.– monatlich wird mancher Interessent vorziehen, eine solche Wohnung eher zu erwerben, als zu mieten. Deshalb hat der Gemeinderat dem Generalrat vorgeschlagen, ihn zum Verkauf der 15 Wohnungen zu ermächtigen. Die Erträge aus diesen Transaktionen werden die Vorfinanzierung für den Bau der letzten zwei Gebäude dieses Komplexes ermöglichen, die je mit Fr. 4 121 500.– veranschlagt sind.

Wenn die Finanzkommission den Verkauf von 15 Wohnungen des APO-Gebäudes befürwortete, so war die Empfehlung für den Bau dieser zwei Geschäftsgebäude doch nur «ein Lippenbekenntnis», wie sich ihr Vize-Präsident, Hr. T. Steiert, ausdrückte, denn sie schlug diese Investition mit 2 zu einer Stimme bei 6 Enthaltungen vor. Die Skeptik und Befürchtungen der Finanzkommission wurden von mehreren politischen Gruppierungen geteilt. Die Sozialdemokraten unter der Wortführung von Frau E. Maret lehnten das Projekt als solches ab. Für die CSP ist der Verkauf von 15 Wohnungen akzeptabel, vorausgesetzt, dass der Verkaufsertrag zur Tilgung der Gemeindeforderungen verwendet wird. Die CVP unterstützt die Transaktion, die FLU-Gruppe schlug vor, den Baubeginn für das erste Geschäftsgebäude erst zu bewilligen, wenn ein Drittel der Wohnungen des APO-Gebäudes verkauft worden sind. Was das zweite Gebäude anbelangt, so könnte mit den Bauarbeiten begonnen werden, nachdem zwei Drittel der Wohnungen verkauft sind. Mit diesem Änderungsantrag genehmigte der Generalrat das Projekt mit 36 zu 21 Stimmen.

Aux parents des élèves

ANNÉE SCOLAIRE 2000/2001

Aux parents des élèves
des classes enfantines
et primaires officielles
de la Ville:

La Direction des écoles de la Ville se fait un plaisir de vous rappeler les points suivants:

- La nouvelle année scolaire débutera le jeudi 24 août 2000.
- Au cas où vous déménageriez prochainement, nous vous prions de nous communiquer votre nouvelle adresse dans les meilleurs délais.

HORAIRE

A) Classes enfantines

Le matin: 8 h 55 - 11 h 35

L'après-midi: 13 h 45 - 15 h 30

Sonnerie: à 8 h 50, resp. à 13 h 40. Les élèves se rassemblent et se rendent en classe. Début de la classe: 8 h 55, resp. 13 h 45.

Pause: 20 minutes le matin, 5 minutes l'après-midi.

Congé pour tous: le mercredi après-midi.

Enseignement alterné: En principe, l'alternance de base a lieu le mardi après-midi et le jeudi après-midi. La classe est partagée en deux groupes durant ces 2 après-midi. Une moitié de la classe fréquente l'école un après-midi, l'autre moitié un autre après-midi. L'enseignante organise le partage des deux groupes. Pour des questions de locaux, par exemple pour la gymnastique, la natation, etc., l'alternance peut avoir lieu un autre après-midi.

Alternances dans les classes enfantines durant les 4 premières semaines d'école: La maîtresse enfantine peut en outre organiser deux alternances supplémentaires durant les 4 premières semaines d'école. Selon ce système, une moitié de la classe aura congé durant 3 «demi-jours» et l'autre moitié

durant 3 autres «demi-jours». Le mercredi après-midi reste congé pour tous. Suivant l'effectif de la classe, la maîtresse a la possibilité de modifier ou de supprimer les alternances supplémentaires avant le terme prévu.

Enseignement en dehors de l'horaire officiel: Pour des questions de locaux, certaines classes commencent, resp. finissent, l'école en dehors de l'horaire officiel (gymnastique, natation, etc.).

L'horaire définitif sera communiqué aux parents par la maîtresse enfantine au courant du mois d'août.

B) Classes de 1^{re} et 2^e primaires

Le matin: 7 h 55, resp.

8 h 20 - 11 h 35

L'après-midi: 13 h 45 - 15 h 30

Sonnerie: à 7 h 50, resp. à 13 h 40. Les élèves se rassemblent et se rendent en classe. Début de la classe: 7 h 55, resp. 13 h 45.

Pause: 20 minutes le matin, 5 minutes l'après-midi.

Congé pour tous: le mercredi après-midi.

Enseignement différencié: Selon le choix des parents, les élèves peuvent commencer l'école soit à 7 h 55, soit à 8 h 20. Les enseignants organisent les rentrées avec les parents. Lors de la planification de l'enseignement différencié, la situation des classes à 2 degrés est à prendre en considération pour que soit trouvée une solution satisfaisante pour tous. Un matin par semaine, l'enseignement débute à 7 h 55 pour tous les élèves (en principe le mercredi).

L'enseignant(e) organisera entre le jeudi 24 août et le vendredi 1^{er} septembre 2000 une soirée d'information et d'inscription relative à cet enseignement différencié. Jusqu'au vendredi 1^{er} septembre y compris, tous les élèves commenceront l'école à 7 h 55.

Remarque: L'enseignant(e) peut proposer aux parents de l'élève qu'il vienne pendant quelques temps à 7 h 55 pour des raisons pédagogiques.

Enseignement alterné: Outre le mercredi après-midi, les élèves de 1^{re} et 2^e primaires ont congé un après-midi supplémentaire. En effet, la classe est partagée en deux groupes durant 2 après-midi. Une moitié de la classe fréquente l'école un après-midi, l'autre moitié un autre après-midi. L'enseignant(e) organise le partage des deux groupes. Pour des questions de locaux, par exemple pour la gymnastique, la natation, les activités créatrices, etc., l'alternance peut avoir lieu à un autre moment.

Enseignement en dehors de l'horaire officiel: Pour des questions de locaux, certaines classes commencent, resp. finissent, l'école en dehors de l'horaire officiel (gymnastique, natation, activités créatrices, etc.).

L'horaire définitif de votre enfant sera communiqué aux parents par l'enseignant(e) lors de la soirée d'information du début de l'année scolaire.

C) Classes de 3^e - 6^e primaires

Le matin: 7 h 55 - 11 h 35

L'après-midi: 13 h 45 - 15 h 30

Sonnerie: à 7 h 50, resp. à 13 h 40. Les élèves se rassemblent

et se rendent en classe. Début de la classe: 7 h 55, resp. 13 h 45.

Pause: 20 minutes le matin, 5 minutes l'après-midi.

Congé pour tous: le mercredi après-midi.

Enseignement en dehors de l'horaire officiel: Pour des questions de locaux, certaines classes commencent, resp. finissent, l'école en dehors de l'horaire officiel (gymnastique, natation, activités créatrices, etc.).

L'horaire définitif sera communiqué aux parents par écrit par l'enseignant(e) durant la première semaine scolaire.

Transports scolaires: Les parents concernés (Auge/Bourguillon), dont les enfants fréquentent l'école de la Neuveville, recevront un courrier au sujet des transports scolaires dans le courant du mois d'août 2000.

Economie familiale

CONCOURS «FLAMINETTES ET FLAMICHEFS» 2000



Le traditionnel concours «Flaminettes et Flamichefs» s'est déroulé le mardi 6 juin 2000 au Cycle d'orientation de Jolimont à Fribourg et a donné les résultats suivants:

- 1^{er} rang:** Valérie Despont (photo de gauche)
Cycle d'orientation de Jolimont
Elève de M^{me} Mallorie Roulin
- 2^e rang:** Alexandre Bourqui
Cycle d'orientation de Jolimont
Elève de M^{me} Marie-Laure Curty-Wicht
- 3^e rang:** Christelle Fidanza
Cycle d'orientation de Jolimont
Elève de M^{me} Thérèse Blanc-Sallin

Sur le thème de «l'Esprit de la Nature»

LE FESTIVAL DE MUSIQUES SACRÉES DE FRIBOURG

La 8^e édition du Festival de musiques sacrées de Fribourg se déroulera du 7 au 16 juillet 2000.

Sur le thème de «l'Esprit de la Nature», le public est convié à une excursion musicale dans les périodes médiévale, renaissance, baroque, romantique et contemporaine. Treize concerts seront donnés par des ensembles de très haut niveau venus d'Italie, Suède, Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Autriche et bien

sûr aussi de Suisse. Pour poursuivre dans l'ouverture aux traditions sacrées d'autres cultures amorcée dans l'édition de 1998, les organisateurs ont invité pour une représentation exceptionnelle *l'ensemble Al-Kindî & les Derviches Tourneurs de Damas & Sheikh Hamza Shakkur* de Syrie. Un atelier de chant grégorien et des conférences compléteront le programme.

Vente de billets auprès de Ticket Corner.ch, 0848 800 800, www.ticketcorner.ch

Exposition temporaire

«OISEAUX SANS FRONTIÈRE»

Du 6 mai au 19 novembre 2000

Le Musée d'histoire naturelle de Fribourg a le plaisir de vous annoncer que sa prochaine exposition temporaire est consacrée à la migration des oiseaux.

Dans le cadre du projet «Fribourg en Europe» mis sur pied par l'Université pour le 25^e anniversaire de la Journée de l'Europe et à l'occasion du centenaire du baguement scientifique des oiseaux, le Musée d'histoire naturelle de Fribourg propose une exposition temporaire, itinérante et bilingue, sur la migration des oiseaux.

Cette exposition aborde l'histoire, les différentes techniques, le rôle et les possibilités du baguement (étude des routes migratoires, des fluctuations de population, des taux de survie, des changements des comportements migratoires, du déroulement journalier et saisonnier de la migration, de la fidélité aux sites de naissance, de nidification et d'hivernage), la migration des oiseaux (orientation, stratégies, etc.) et les nouvelles techniques pour étudier cette dernière. Le musée met sur pied également un programme de suivi satellitaire de la cigogne blanche en Suisse.

À la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Le mois prochain est le premier mois des vacances; on rêve de plages et de lieux de détente. Pour y aller, il faudra avaler des kilomètres, infuser de la patience à toute la famille. Nous désirons vous y aider en vous proposant nos livres:

Jeux de voyage en voiture (Devinettes et jeux à faire en voyage ou à la maison), **Jeux d'intérieur et d'extérieur** (jeux de tous genres demandant peu de préparation), **Les jeux de plein air en 10 leçons** (tout pour occuper l'enfant à l'extérieur), **Encyclopédie des jeux avec la nature, Devinettes, charades et histoires drôles** (plus de 300 devinettes, charades et histoires drôles pour les jeunes), **100 jeux amusants** (pour l'intérieur comme pour l'extérieur), **Dans ta Cabane** (cabane, hutte et lit, étagère, table, chaises, etc., à fabriquer), **50 tours et jeux de cartes, «Kids», la Suisse romande des enfants** (35 circuits-évasion en famille, 700 idées sélectionnées par et pour les enfants), **Le guide de vos week-ends** (100 lieux d'évasion autour du Léman), **Découvrir les villes suisses** (45 promenades-découvertes à travers les villes suisses), **Randonnées en Suisse romande** (45 balades pour toute la famille), **Randonner en Suisse Romande** (à cheval, à pied ou à VTT...), **Guide de la Suisse romande...** (sympa et pas trop chère!), et de nombreux autres encore.

Le cas échéant, à mettre dans vos valises:

Hors de l'abri, de David Lodge. Entre les bombardements sur Londres en 1940 et ses vacances à Heidelberg en 1951, Timothy, enfant, fait son premier apprentissage de la vie.

Requiem pour l'Est, d'Andrei Makine. La quête d'un homme qui tente de retrouver sa vérité à travers l'histoire de la Russie.

L'impératrice des adieux, de Michel de Grèce. Une biographie romancée de Charlotte de Saxe Cobourg, née en 1840 près de Bruxelles qui, à la mort de son mari Maximilien d'Autriche, roi du Mexique et qui fut fusillé, devint folle, jusqu'à sa mort, cinquante ans plus tard. Pourquoi cette folie? L'auteur s'appuie sur des documents nouveaux prêtés par la famille belge.

City, d'Alessandro Baricco. Dans ce roman, plusieurs récits s'entremêlent et s'emboîtent, dont trois principaux: l'amitié entre Shatzky Shell et Gould, le western qui se déroule dans la petite ville de Closewing et l'histoire de Larry Goorman, boxeur.

Naissance d'une passion. C'est l'histoire d'un amour interdit, qui malgré les obstacles ne pâlera jamais.

Neiges d'antan, de Gregor von Rezzori. L'auteur se souvient des êtres qui ont compté pour lui au long de son enfance et de son adolescence, de ceux qui l'ont accompagné et qui finalement l'ont laissé seul face à la vie. G. von Rezzori fait revivre un monde que la Seconde Guerre mondiale a définitivement détruit.

Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h,
mercredi de 10 h à 20 h,
samedi de 10 h à 12 h.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg
Rue de l'Hôpital 2
Entrée B ou C

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Sind Sie auch «**Reif für die Insel**» und träumen vom «**Glück des Reisens**»? Sie sehen sich schon «**Vier Tage im Paradies**», fahren mit einer «**Reisegesellschaft**» «**Vom Bosphorus zum Euphrat**» oder begeben sich in Gedanken auf «**Nordische Streifzüge**». Doch «**Urlaubsträume**» können auch zu Albträumen werden. Wer möchte schon «**Splitternackt und ohne Geld**» in einem fremden Land ankommen! Auch ein «**Picknick mit Bären**» dürfte nicht nur gemütlich sein. «**Auf schwankendem Boden**» befindet man sich auf dem Schiff und hofft, dass nicht «**Alle meine Passagiere**» plötzlich von Bord springen müssen. «**Kinder, Camper und Gelehrte**» können auch schön anstrengend werden, und die Safari ist nur angenehm, «**Wenn die Löwen nicht beißen**». So ist es nicht verwunderlich, wenn Ihnen zuletzt der Stossseufzer «**Muss ich denn schon wieder verreisen?**» entfährt.

Wir haben die Rettung für Sie bereit. Holen Sie sich bei uns die Lektüre, nach der Ihr Herz begehrt, und setzen Sie sich damit in den Liegestuhl auf dem Balkon, im Garten oder am Wasser. Es muss nicht unbedingt ein «**Sommerlesebuch**» oder «**Sommerliebe**» sein.

(Alle diese Titel gibt es in unserer Bibliothek. Über den Titelkatalog lassen sie sich leicht finden in den Gestellen.)

Vielleicht lesen Sie in der Sommerhitze, falls sie sich einstellt, lieber einen spannenden **Reisebericht** von einer Nordpolexpedition oder einen Krimi, der ebenfalls für Gänsehaut sorgt. Sollte auch dies noch zu anstrengend sein, so holen Sie sich einige **Sprechkassetten** und lassen sich von einer **Lesung** oder einem **Hörspiel** unterhalten.

Wenn Sie an Regentagen Lust haben, vor ihrem Computer zu sitzen und etwas Nützliches zu tun, so haben wir **CD-ROMS**, um Ihre **Sprachkenntnisse aufzufrischen**, Ihren **Wissensdurst zu stillen** oder auch einfach **zur Unterhaltung**. Steht Ihnen der Sinn mehr nach Abheben, können sie auch das wirklichen, nämlich mit dem **Flugsimulator**. Sollte die Reiselust sie doch noch packen, finden Sie bei uns **Bildbände** und **Reiseführer** zu vielen Reisezielen.

Anfangs Juni haben wir unsere **Serie von hundert Büchern in englischer Sprache** in der Schweizerischen Volksbibliothek in Solothurn umgetauscht. Wenn Ihnen unser Sortiment englischer Bücher nichts mehr zu bieten hatte, ist jetzt wieder für Abwechslung gesorgt.

Zum Schluss noch ein Tipp: Damit Sie sich unterwegs, am Meeresstrand im Sand, auf der Alp, im Flugzeug oder Zug nicht um den Zustand der Bibliotheksbücher kümmern müssen, suchen Sie sich doch etwas aus unserer grossen Auswahl an Flohmarktbüchern. Sie dürfen diese dann ruhig auch am Ferienort gleich liegen lassen und haben erst noch freien Platz in ihrem Gepäck für die Reiseandenken.

Schöne Ferien wünscht Ihnen die

Deutsche Bibliothek Freiburg

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg, Tel. 322 47 22

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Donnerstag,
Freitag 15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr,
Samstag 10–12 Uhr

PS: Unsere Öffnungszeiten bleiben auch während der Ferien unverändert.

Il y a cent ans naissait

L'AUTEUR DU «PETIT PRINCE»



Un auteur universel:
A. de Saint-Exupéry
(1900-1944)
[Document AVF].

Né le 29 juin 1900 à Lyon, l'écrivain et aviateur Antoine de Saint-Exupéry aurait eu cent ans cette année. A l'occasion de cet anniversaire, le 14^e Salon international du livre et de la presse, qui s'est tenu à Genève du 3 au 7 mai dernier, a rendu hommage à cet homme d'exception dans le cadre d'une exposition intitulée: «Du vent, du sable et des étoiles». A l'invitation de la direction du Salon et de la Fondation Saint-Exupéry, sise à Paris, la Ville de Fribourg, par l'entremise de ses Archives, a été associée à cet important événement. Relatant la présence à la Villa Saint-Jean de l'auteur du *Petit Prince* et de son frère François, de 1915 à 1917, les Archives de la Ville de Fribourg (AVF) ont ainsi présenté plusieurs documents, certains inédits, accompagnés d'une évoca-

tion tirée des recherches entreprises par les historiens E. Maradan et A.-J. Tornare. Nombreux furent les visiteurs qui eurent ainsi la surprise de découvrir une page peu connue des études poursuivies par le jeune Saint-Exupéry chez les Pères marianistes, séjour qui se révèle une étape fondamentale de sa vie. Fruit d'une étroite collaboration, cette présentation a également bénéficié de sources provenant principalement des Archives des Pères marianistes de la Province de France, des Archives de l'Etat et du Médiacentre de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

Actuellement, cette «période fribourgeoise» du collégien Saint-Exupéry a pris place, et ce jusqu'au 15 juillet prochain, dans l'exposition que la Ville de Lyon consacre à son illustre concitoyen.

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur l'hommage qui sera rendu cet automne à Antoine de Saint-Exupéry par la Ville de Fribourg, associée en la circonstance à la Société Française et à l'Alliance Française de Fribourg. S'inscrivant dans le cadre du présent centenaire, cette manifestation fait suite à l'inauguration de la rue dédiée en octobre 1996 à l'écrivain-aviateur, à l'endroit même où il vécut des instants privilégiés.



Une évocation des Archives de la Ville: «Le passage à Fribourg d'un éternel voyageur (1915-1917)» [Photo AVF].

Les gagnants du concours N° 164 8/10

En séance du Conseil communal du 30 mai 2000, M. le Syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 164. La réponse à donner était: «Au rugby, un essai vaut 5 points».

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

1^{er} prix: M^{me} Thérèse Brühlhart

gagne une carte TF multi-course réseau entier, ainsi que l'ouvrage édité à l'occasion du centenaire des Transports en commun de Fribourg.

2^e prix: M^{me} Marguerite Pauchard

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: M^{me} Virginia Bagattini

gagne un bon d'achat de 20 francs à la Placette.

4^e prix: M^{me} Cécile Daguet

gagne l'ouvrage *Fribourg*, publié aux Editions Le Cassetin.

5^e prix: M^{me} Thérèse Alborghetti

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

Rédactrice responsable

Catherine Agustoni,
Secrétaire de Ville

Adresse

«1700», Secrétariat de Ville, 1700 Fribourg
tél. 026 / 351 71 11
fax 026 / 351 71 09

Régie des annonces

Annonces Fribourgeoises / Freiburger Annoncen
place de la Gare 5, 1700 Fribourg
tél. 026 / 322 21 05 - fax 026 / 322 14 46

Impression

Imprimerie Saint-Paul, 1700 Fribourg
Tirage: 19 741 exemplaires

Une formule entièrement nouvelle

LE RECENSEMENT 2000 EST TOURNÉ VERS L'AVENIR

Bases légales

Le recensement de la population est une réalisation conjointe de la Confédération, des cantons et des communes. Sur le plan légal, il se fonde sur la loi du 26 juin 1998 sur le recensement de la population. Une ordonnance règle dans les détails son déroulement. La loi et l'ordonnance sont toutes deux entrées en vigueur le 1^{er} mars 1999. Pour le reste, les dispositions générales de la loi sur la statistique fédérale concernant les enquêtes statistiques s'appliquent au recensement.

Une formule entièrement nouvelle

Le recensement 2000 apporte d'importantes nouveautés pour les communes et crée les conditions d'une rationalisation à large échelle. Dans cette optique, les communes avaient quatre variantes d'enquêtes à choix : «Classic», «Semi-Classic», «Transit» et «Future». La commune de Fribourg a choisi la variante «Transit», la plus utilisée en Suisse. Près de deux tiers des communes, représentant environ 90% de la population, vont la mettre en œuvre. Cette variante permet de renoncer aux agents recenseurs, à l'exception du recensement des ménages collectifs (*pensions, internats, hôpitaux, homes, etc.*). Les questionnaires individuels et les questionnaires de ménage sont préimprimés puis envoyés et retournés par la poste. La variante «Transit» prévoit la possibilité de confier à un centre de services une série de prestations qui comprend la préimpression, la mise sous pli et l'envoi des questionnaires, le contrôle des retours et de l'intégralité, la formation des

ménages ainsi que l'envoi des rappels. Cette façon de faire garantira une souplesse suffisante sans affecter la qualité de l'enquête.

Un objectif important à atteindre

L'harmonisation des registres des habitants. Pour que le recensement de la population soit plus efficace, il faut que certaines conditions minimales soient remplies: la définition du domicile et du ménage doit être uniformisée au niveau suisse. Il s'agit en outre d'établir un lien entre le registre des habitants et le registre fédéral des bâtiments et des logements. **A partir des données du recensement de l'an 2000, la Confédération constituera un registre fédéral des bâtiments et des logements.** Les communes et les cantons pourront l'utiliser pour les tâches qui leur incombent et y ajouter des informations correspondant à leurs besoins (planification régionale, locale ou par zone, assurance-bâtiment, électricité, traitement des eaux usées, élimination des déchets, protection civile, etc.).

Jour J

Le jour J du recensement a été fixé au **mardi 5 décembre 2000**. Plus exactement, c'est par rapport à la situation prévalant à cette date que devront être remplis les différents questionnaires du recensement.

Eine ganz neue Formel

DIE ZUKUNFT GESTALTEN. DIE EIDGENÖSSISCHE VOLKSZÄHLUNG

Rechtliche Grundlagen

Die Volkszählung wird vom Bund, den Kantonen und Gemeinden getragen. Rechtlich stützt sie sich auf das Bundesgesetz vom 26. Juni 1998 über die eidgenössische Volkszählung. Die Einzelheiten werden in einer Verordnung geregelt. Das Gesetz und die Verordnung sind am 1. März 1999 in Kraft getreten. Im übrigen sind die allgemeinen Bestimmungen des Gesetzes über die Bundesstatistik betreffs statistischer Untersuchungen anwendbar.

Eine ganz neue Formel

Die Volkszählung bringt den Gemeinden wichtige Neuerungen und schafft die nötigen Voraussetzungen zur Rationalisierung im grossen Stil. Die Gemeinden hatten vier Varianten zur Wahl: «Classic», «Transit», «Semi-Classic» und «Future». Die Gemeinde Freiburg hat die Variante «Transit», die meistgebrauchte in der Schweiz, gewählt. Fast zwei Drittel der Gemeinden, die ungefähr 90% der Bevölkerung ausmachen, werden damit arbeiten. Mit dieser Variante kann auf die Volkszähler verzichtet werden, mit Ausnahme der Zählung von Kollektivhaushalten (Pensionen, Internate, Spitäler, Heime usw.). Die individuellen Fragebogen für Haushalte werden vorgedruckt, dann per Post versandt und wieder zurückgesandt. Die Variante

«Transit» sieht die Möglichkeit vor, einem Dienstleistungszentrum eine Anzahl Dienstleistungen zu übergeben, wie Vordruck, Verpacken und Versand der Fragebogen, Kontrolle der Rücksendungen und Prüfung auf Vollständigkeit, die Zusammensetzung der Haushalte sowie den Versand der Mahnungen. Dieses Vorgehen gewährleistet genügend Flexibilität, ohne dass die Qualität der Erhebung darunter leidet.

Erreichen eines wichtigen Ziels

Die Harmonisierung der Einwohnerregister. Damit die Volkszählung effizient durchgeführt werden kann, müssen gewisse Grundbedingungen gegeben sein: Die Definition des Haushaltes und des Wohnsitzes muss in der Schweiz vereinheitlicht werden. Zudem muss zwischen dem Einwohnerregister und dem eidgenössischen Gebäude- und Wohnungsregister eine Verbindung geschaffen werden. **Aufgrund der Angaben der Volkszählung 2000 wird der Bund ein eidgenössisches Gebäude- und Wohnungsregister erstellen.** Kantone und Gemeinden werden sie für ihre Aufgaben benutzen können und Informationen beifügen, die ihre Bedürfnisse betreffen (Regionalplanung, Lokal- und Zonenplanung, Gebäudeversicherung, Elektrizität, Abwasser, Abfallbewirtschaftung, Zivilschutz usw.).

Der Tag J

Der Tag J der Volkszählung ist auf Dienstag, den 5. Dezember 2000 festgelegt worden. Auf den verschiedenen Fragebogen ist die geltende Situation vor diesem Datum anzugeben.

Plaisir de défier les lois de l'apesanteur

CLUB DE PATINAGE DE FRIBOURG

Sonia Henic, Denise Biellmann, Katarina Witt, la saga Nancy Kerrigan-Tonia Harding ou la connivence des juges: voici la face médiatique du patinage. Plaisir de défier les lois de l'apesanteur, sauter toujours plus haut, tourner toujours plus vite ou comme le disait plus lyriquement Lamartine: «Se sentir emporter avec la rapidité de la flèche et avec les gracieuses ondulations de l'oiseau dans l'air, sur une surface plane, brillante, sonore et perfide, s'imprimer à soi-même, par le seul gouvernail de la houle, toutes les courbes, toutes les inflexions de la barque sur la mer ou de l'aigle planant dans le ciel, c'était pour moi une telle ivresse des sens et un si voluptueux étourdissement de la pensée, que je ne puis y songer sans émotions.» Voilà la face cachée du patinage!

Les origines du patinage

Le patinage a une longue histoire! Taillés dans des os de bœuf ou de renne, les premiers patins existaient bien avant notre ère et servaient essentiellement au transport sur les fleuves et les canaux gelés. Ce n'est que bien plus tard, en Hollande, que le patin en os se transforme en patin de fer, composé d'une lame étroite enchâssée dans une semelle de bois qu'on attachait à la chaussure avec des courroies. Mais il faudra l'esprit sportif des anglais pour sortir le patinage de sa médiocrité. En l'espace d'un siècle, ils formèrent une école, une méthode et des traités de patinage, où il est fait mention des huit, des trois, des changements de carre, de l'aigle. Au XVIII^e siècle, l'art du patinage se développa dans toute l'Europe en même temps qu'au Canada.



L'invention de la production de glace artificielle devait voir le jour beaucoup plus tard: c'est en 1876 à Londres que s'ouvrait la première patinoire artificielle. Le patinage devient alors vraiment technique avec la fondation en 1892 de l'Union internationale de patinage.

A partir de cette date, les championnats d'Europe et du Monde de vitesse et de figures se sont succédé presque régulièrement chaque année et nous ont fait assister à une belle série d'exploits. Le patinage est devenu un sport sans cesse pour autant de rester un art: le pratiquer permet ainsi de développer non seulement des qualités athlétiques, mais également artistiques.

Le Club de patinage de Fribourg

C'est en 1955 semble-t-il (les archives étant peu éloquentes à ce sujet) que quelques enthousiastes et amateurs de patinage créèrent le Club de patinage de Fribourg. Mais on patinait dans notre ville bien avant cette date. Des patineurs fribourgeois prirent part au concours de patinage artistique organisé en 1937 par l'Association romande de patinage sur l'étang

du Jura ou la cuvette de la Chasotte.

En 1956 est inauguré la piste de glace artificielle des Augustins. Le club à cette époque est surtout un club de loisirs et ce n'est que quelques années plus tard qu'il connaîtra un regain d'intérêt grâce aux efforts de promotion liés à l'inauguration de la patinoire Saint-Léonard en 1982. Le club, pour la première fois de son histoire, va regrouper plus de 100 membres. Dès 1996, date d'ouverture de la patinoire de Romont, une section du club y a été mise sur pied. Le club compte désormais près de 250 membres répartis entre ces deux sections.

Le club en l'an 2000

Même si le club accueille les enfants dès 4 ans, les apprentis patineurs de tous âges sont les bienvenus et les garçons sont de plus en plus nombreux! Les patineurs seront accueillis par nos trois professeurs ainsi que par des moniteurs jeunes et dynamiques. Des cours adaptés à chaque niveau permettent aux élèves de progresser à leur rythme.

Les cours collectifs se déroulent pour les débutants le mercredi

de 16 h 15 à 17 h 15 à Fribourg et le jeudi de 16 h 30 à 18 h à Romont. D'autres heures sont à la disposition des membres désirant s'investir davantage dans le patinage. De plus, chaque année au mois d'août est organisé à la patinoire Saint-Léonard un camp d'été, permettant aux membres motivés de s'entraîner de manière intensive.

Pourquoi pratiquer le patinage artistique?

Les buts sont très variés. Des tests internes au club permettent de concrétiser les premiers progrès. Actuellement, deux patineurs sont engagés dans des compétitions aux niveaux romand et suisse. La grande majorité des membres pratiquent cette activité dans le but de passer dans un premier temps les tests internes au club, puis les tests des associations romande et suisse, et participent au championnat fribourgeois. D'autres ont simplement pour objectif d'apprendre à se déplacer sur la glace avec allure et de maîtriser quelques figures ou même simplement d'améliorer leur patinage de base afin de s'adonner ensuite au hockey! Mais le patinage est avant tout un sport complet qui permet de développer l'équilibre, la coordination, le sens artistique et la discipline.

De plus, tous les membres du club participent au gala de fin de saison qui a lieu tous les ans au mois de mars. Le gala est un spectacle haut en couleur, préparé petit à petit au cours des entraînements et permettant de mettre en valeur les progrès effectués tout au long de la saison.

Pour de plus amples informations:
Françoise Gasco,
route du Fort-St-Jacques 135,
1752 Villars-sur-Glâne,
tél. 026/402 74 13.

Fribourg, il y a deux cents ans (VIII):

LES PLAISIRS DE L'EAU

A la veille de la saison estivale, c'est un sujet des plus rafraîchissants que nous propose l'historien Alain-Jacques Tornare. A partir des premiers «protocoles» de la Municipalité conservés aux Archives de la Ville, il nous invite à «plonger» dans les joies et ébats aquatiques, au temps où la Motta n'existait pas encore.



Gare aux contrevenants surpris en train de se baigner dans les étangs de la cité! La Porte des Etangs, avant 1827. D'après une lithographie de Philippe de Fégely [MAHF].

Au tournant du XIX^e siècle, il était possible de se baigner en plusieurs endroits de Fribourg, notamment aux «étuves de la Planche inférieure», en face du grand Werkhof, et aux Bains des Neigles, créés en 1766. Auteur d'*Une histoire d'eaux au pays de Fribourg*, le docteur Jean Dubas relève à ce sujet que, dans le jardin des Bains de la plaine des Neigles, «un pavillon circulaire à colonnades servait de fontaine de jouvence» et que les lieux étaient facilement accessibles «dès la porte de Berne, ou par le ruisseau courant au pied de la porte de Morat ou par les bas du Palatinat. Un bac assurait le passage de la Sarine, près du lieu où, dès 1878, on établit une passerelle en fil de fer»¹. Quant au propriétaire de la Badstube de la Planche, celui-ci désirait faciliter l'accès à son établissement, lieu de divertissement où il étanchait aussi la soif de ses clients, pour lesquels il avait obtenu l'autorisation de servir du vin². Aussi, le 29 avril 1800, Georges

Habert, le propriétaire en question, «au nom de quelques autres citoyens demande [-t-il à l'autorité] que l'on ouvre de nouveau le grand escalier qui a été fermé à cause des troupes qui étaient casernées, quel motif n'existe plus». La Municipalité refusa catégoriquement d'accéder à sa requête, arguant du fait que des troupes pouvaient toujours revenir et que surtout «cet escalier n'est pas praticable et [qu'elle] n'a pas les moyens d'y faire les réparations nécessaires»³. Le 27 juin 1800, plusieurs particuliers des Places et de la Neuveville obtinrent toutefois de rétablir à leurs frais le passage des grands escaliers à condition de le fermer lorsqu'il y aura de la troupe dans la caserne et d'établir une porte au bas qui, «ainsi que la supérieure sera tous les jours fermée à la nuit tombante et ouverte au jour venant»⁴.

Baignade interdite...!

Les habitants de la cité avaient ainsi la possibilité de se rafraîchir

durant les étés d'antan. Mais gare aux excès de libation! Le 17 mai, «sur le rapport parvenu à la Municipalité qu'il se passait des abus aux Bains des Neigles, près de cette ville, elle a résolu de faire parvenir au teneur des dits bains un avertissement énergique». C'est qu'à l'époque, on ne badinait pas avec la bienséance. Le 7 juillet 1800, «la Municipalité ayant appris que journellement des enfants et même des grandes personnes se baignaient aux Etangs⁵ à la vue de tous les passants, vu l'indécence et les dangers qui pourraient en résulter, a résolu de faire arrêter par le poste de la porte des Etangs toute personne qui s'y baignerait. Les majeurs seront de suite transportés au Corps de garde de la Place. Les enfants seront remis à leurs maîtres d'écoles pour être fouettés, ainsi que les écoliers des basses classes au Préfet du gymnase»⁶. Autres temps, autres mœurs!

L'eau tenait naturellement une place importante dans la vie quoti-

dienne. Si elle coulait bien de source, en découvrir une était encore chose possible en ville, au tournant du XIX^e siècle. Ainsi, le 1^{er} septembre 1800, «le citoyen Heini, bourreau, demande de pouvoir rassembler pour son usage et conduire dans sa maison une source d'eau qu'il a découverte à l'Oelberg»⁷, sur la Planche-Inférieure, au-dessous de la chapelle de Lorette, au pied de la falaise de Montorge.

(A suivre)

Alain-Jacques Tornare

¹ Jean Dubas: *Une histoire d'eaux au pays de Fribourg. A la recherche des sources perdues*. Fribourg, Le Cassetin 1991, p. 91.

² Archives de la Ville de Fribourg (ci-après AVF), *Protocole... de la Municipalité*, 1799-1800, fol. 122-123.

DURANT L'ÉTÉ 1800

³ AVF, *ibid.*, fol. 166. Il s'agit des escaliers correspondant à ceux de l'actuel funiculaire. Existant déjà au XVII^e siècle, ils furent fermés au début de la Révolution helvétique. A cet effet, voir Marcel Strub: *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*. T.1: *La ville de Fribourg*. Bâle, Birkhäuser 1964, p. 136.

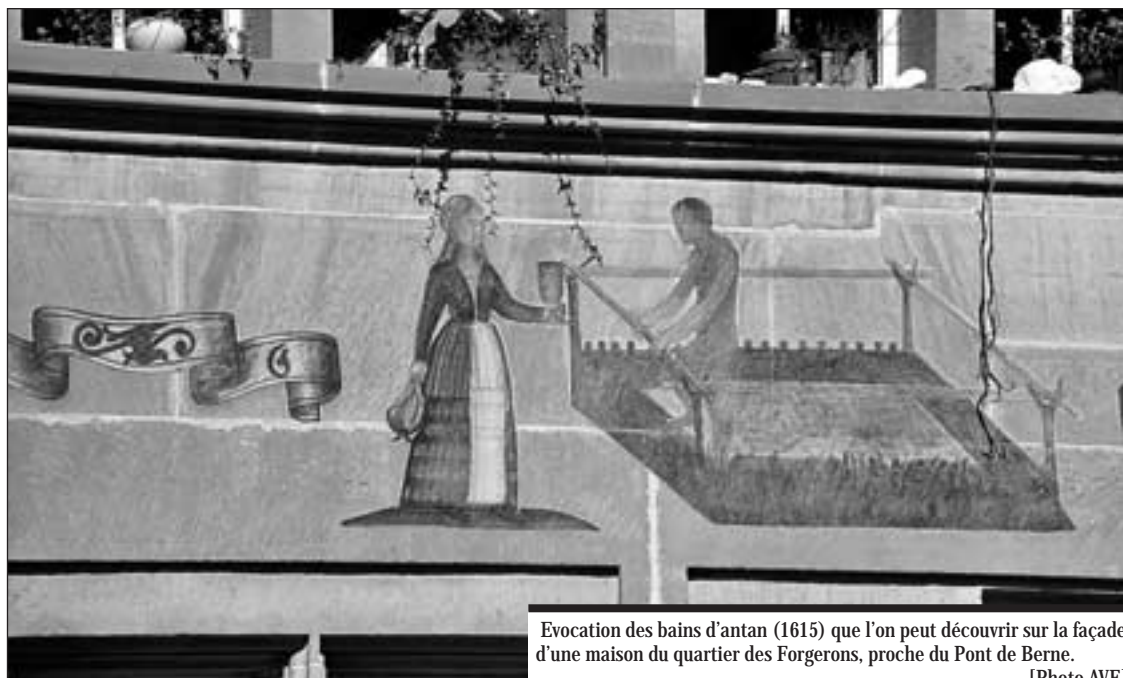
⁴ AVF, *ibid.*, fol. 217.

⁵ Sur la porte des Etangs, voir entre autres Marcel Strub : *op. cit.*, pp. 167-169.

⁶ AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1799-1800, fol. 226.

⁷ AVF, *ibid.*, fol. 284.

Nous remercions le Musée d'art et d'histoire de Fribourg [MAHF] de sa précieuse collaboration.



Evocation des bains d'antan (1615) que l'on peut découvrir sur la façade d'une maison du quartier des Forgerons, proche du Pont de Berne.

[Photo AVF].

En vitrine de l'Aigle-Noir:

«BALADE AU PAYS D'OGO AVEC DES ARTISTES»

En ce début de l'été, c'est une invite à musarder hors les murs que nous propose la nouvelle vitrine de l'Aigle-Noir. Conçue et réalisée par le docteur Jean Dubas, cette exposition évoque, grâce à une riche documentation et aux talents de nombreux artistes, l'histoire et les traditions séculaires de l'ancien Comté.

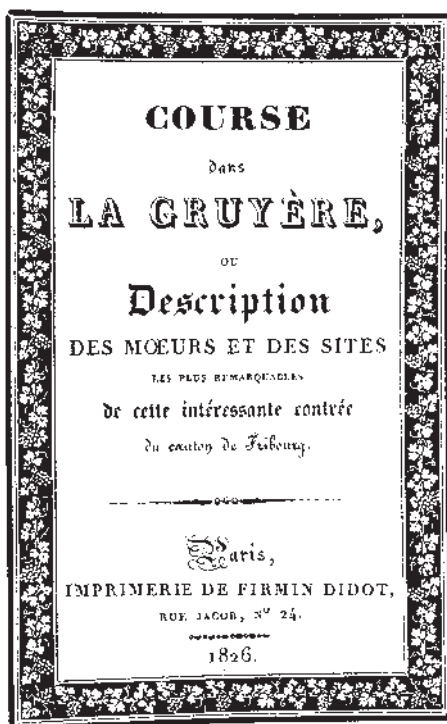
Pour une fois, nous allons quitter la capitale. A l'invitation des «guides de Fribourg», faisons un petit tour dans la campagne, plus particulièrement sur les bords de la «libre Sarine». Ce pays est riche en traditions et en souvenirs historiques. Cette partie du Pays d'Ogo possède une série impressionnante de châteaux et de villes médiévales. Une carte de la Suisse, comme par exemple celle établie par l'historien Paul Hofer, montre la densité étonnante de villes construites dès le XII^e siècle sur les bords de ladite rivière. Dans le diocèse de Lausanne, c'est même la région qui en posséda le plus grand nombre. Ce pays, à la limite des cultures, fut un lieu de rencontres, parfois de chocs, entre la petite noblesse locale et les grandes puissances religieuses ou laïques d'Europe: couvents d'Againe ou du Grand-Saint-Bernard, empereurs du Saint Empire romain germanique, ducs d'Allemagne ou de Savoie: chacun désirent s'assurer le libre passage à travers les Alpes.

Des lieux de mémoire à (re)découvrir...

Aujourd'hui encore, nous constatons la présence, au sud de Fribourg, de nombreux sites fortifiés destinés jadis à arrêter les envahisseurs, que ce soient les familles de Zaehringen, de Savoie ou les rois des pays voisins. Les propriétaires établis sur place avaient élevé une série impres-

sionnante de barrages destinés à défendre leurs terres: on se souvient encore des villes d'Arconciel et d'Illens, qui durent céder le pas à un Fribourg en pleine expansion; le bourg de Pont bloquant le passage au début des gorges de la Sarine; les différents châteaux et villes fortifiées bâtis par les familles de Corbières, d'Everdes et de Vuipens, barrant la vallée de la Sarine et celle de la Jogne; finalement, la célèbre famille des comtes de Gruyère qui étendit ses conquêtes jusqu'au Simmental, au lac Léman, échappant au cours des siècles au pouvoir de la Savoie et à celui de Berne et de Fribourg. La minutieuse administration des Républiques voisines eut finalement raison des fantaisies du dernier comte Michel, trop dépensier des biens de ses sujets.

A l'initiative de l'homme d'Etat et érudit Hubert Charles (1793-1882), une première «description de la Gruyère» parut en 1826 chez Firmin Didot à Paris. Destinée en priorité aux «étrangers» parcourant l'ancien Comté, l'auteur riazois espérait que sa démarche trouvât également un écho auprès de ses «compatriotes»!



Qui connaît aujourd'hui les points d'abordage sur la rivière jadis navigable jusqu'au cœur du pays d'Ogo? Qui sait encore la longue liste des marchés des villes de la basse Gruyère? Qui retrouve les nombreux métiers faisant vivre les artisans de nos petites villes? De plus en plus, des sociétés de développement, des associations culturelles ou touristiques s'efforcent de rappeler un passé trop tôt oublié ou de conserver un patrimoine historique ruiné. C'est également sans compter sur l'engagement enthousiaste de certaines institutions culturelles qui, à l'instar du Musée Gruérien et du Musée du Pays et Val de Charmey, se dépensent pour défendre et promouvoir le patrimoine régional.

La vitrine de l'Aigle-Noir s'attache à susciter un intérêt pour une région et un passé soumis aux lois du marché et au tourisme.

Le «visage aimé de la patrie» nous a été conservé heureusement par les œuvres de nos artistes qui, depuis plusieurs siècles, en ont fixé les contours oubliés.

Avec des gravures, des dessins ou des esquisses fidèles de nombreux artistes, il nous est possible de mieux retrouver ce visage. Du XVIII^e siècle à nos jours, des créateurs aussi différents que David Herrliberger, Johann Friedrich Wagner, le notaire Jean-Joseph Combaz, Joseph Reichlen, Teddy Aeby ou Netton Bosson vont nous servir de guides dans ce petit périple en une région où il fait encore bon vivre.

Jean Dubas

... en bonne compagnie

Avec les historiens, les archéologues, les géographes, ...et les artistes, nombreux sont les esthètes qui se sont intéressés à une contrée riche en souvenirs et en traditions.

Certaines villes ont survécu malgré les difficultés des temps: ainsi Bulle et Gruyères; d'autres ont été détruites comme Arconciel et Illens; d'aucunes enfin ont périclité sous l'effet des épidémies, des crises politiques ou économiques.

En Vitrine de l'Aigle-Noir:

«Balade au Pays d'Ogo avec des artistes»

Cette nouvelle exposition est à découvrir dans le hall d'entrée du Restaurant de l'Aigle-Noir, rue des Alpes 10, jusqu'au 2 octobre 2000.

M É M E N T O

CONCERTS

- Jazz Night & Bossa Nova
Peter Balazs & Co; vendredi 30 juin, 19 h 30, salle polyvalente de l'école de la Vignettaz.
- Lunch 1/2 Hour Concert:
Philippe Savoy et Elie Fumeaux
Duo de saxophones; œuvres de Hindemith, Leclair et Jacob; vendredi 30 juin, 12 h 15 à 12 h 45, Centre Le Phénix.
- Boogaloo & surprise Guest
Jazz avec Francis Coletta (guitare), Richard Pizzorno (orgue), Hammond et Chris von Hoffmann (batterie); vendredi 30 juin, Le Caveau des Trois Tours (Bourguillon).
- Concert d'orgue
du Collège Saint-Michel
vendredi 15 septembre, 20 h, église du Collège Saint-Michel.
- Concert du Jeune fédéral
Chœur du Conservatoire de Fribourg, solistes et orchestre; direction: Yves Corboz; samedi 16 septembre (20 h 30) et dimanche 17 septembre (11 h ou 20 h), église du Collège Saint-Michel.
- Concert chœur et orgue
Requiem de Duruflé par le Chœur de la basilique de Lausanne; dimanche 24 septembre, 17 h, cathédrale Saint-Nicolas.

FESTIVAL DE MUSIQUES SACRÉES FRIBOURG

- La Venexiana (Italie)
Direction: Claudio Cavina; «Canticum Canticorum»; œuvres de Monteverdi, Grandi, D'India et Schütz; vendredi 7 juillet, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- Hans-Ola Ericsson (Suède)
Récital d'orgue; œuvres de Bach et Messiaen; samedi 8 juillet, 18 h, église du Collège Saint-Michel.
- Huelgas-Ensemble (Belgique)
Direction: Paul van Nevel; «Missa et Ecce Terrae motus», messe à 12 voix de Brumel, XVI^e siècle; samedi 8 juillet, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- Alia Monodia - Schola Gregoriana Ticinensis (Suisse)
Ensemble féminin de chant grégorien; direction: Giovanni Conti; dimanche 9 juillet, 18 h, église du Collège Saint-Michel.
- Rias Kammerchor (Allemagne)
Direction: Marcus Creed; œuvres de Brahms, Schönberg, Martin et Pärt; dimanche 9 juillet, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- Tirami Su (Grande-Bretagne)
Direction: Erin Headley; œuvres de Purcell, Schütz, Geist; lundi 10 juillet, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- Musica Antigua (Espagne)
Direction: Eduardo Paniagua; L'Espagne des Trois Cultures: musique juive, chrétienne et musulmane (Moyen Age); mardi 11 juillet, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- Ensemble Vocal Orlando (Suisse) & Concerto Palatino (Pays-Bas)
Direction: Laurent Gendre; œuvres de Schütz, Gabrieli, Picchi et Trombetti; mercredi 12 juillet, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- Accentus (Autriche)
Direction: Thomas Wimmer; «Misteris de dolor»: musique espagnole, juive, arabe et chrétienne (XV^e et XVI^e siècles); jeudi 13 juillet, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- New London Chamber Choir (Grande-Bretagne)
Direction: James Wood; œuvres de Poulenc, Vivier, Moret; vendredi 14 juillet, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- Fritz Muggler (Suisse)
Conférence en français et en allemand; conférence suivie de l'audition de «Gastlosen» pour orgue; vendredi 14 juillet, 18 h, aula et église du Collège Saint-Michel.



RIAS KAMMERCHOR

- Les Derviches Tourneurs de Damas & Sheikh Hamza Shakkur & l'Ensemble Al-Kindi (Syrie)
La liturgie soufie de la Grande Mosquée des Omeyyades de Damas - Musique et danse soufies; samedi 15 juillet, 20 h 30, aula de l'Université.

- Eric Geoffroy (France)
Conférence:
Le Soufisme, voie de gnose, voie d'amour; samedi 15 juillet, 18 h, aula et église du Collège Saint-Michel (entrée libre).

- Ensemble Daedalus (Suisse)
Direction: Roberto Festa; Les deux âmes de Salomon, de S. Rossi; dimanche 16 juillet, 18 h, église du Collège Saint-Michel.

BELLUARD BOLLWERK INTERNATIONAL 2000

Enceinte du Belluard



- Rachel Mader & Mirjam Fischer (CH): stolen ideas - Résidence d'artistes avec Old Boys Network, Ralf Palandt, Regula Burri, Andrea Saemann, Anna-Lisa Ellend, Albert Liebl, Hans-Christian Dany, Marion von Osten - Das Korn präsentiert (CH): Performance vendredi 30 juin.
- Stolen Ideas / artistes en résidence, Gülsün Karamustafa (TR) - Critical Art Ensemble (US), Das Korn präsentiert (CH): Performance - Huutajat (SF): concert samedi 1^{er} juillet.
- Stolen Ideas / artistes en résidence (finissage), Ensemble Sevcic (CH): Hommage à Otakar S. - concert de violons dimanche 2 juillet.
- Xavier Le Roy (F): E.X.T.E.N.S.I.O.N.S. (workshop du 4 au 8 juillet), La Revue Eclair (F): Nous avons fait un bon voyage mais... mardi 4 juillet.
- Xavier Le Roy (F): Product of Circumstances - lecture/performance, Jérôme Bel (F) - Stuart Sherman (US) - Grand Magasin (F): Tryptique - performances mercredi 5 juillet.
- Jérôme Bel (F) - Stuart Sherman (US) - Grand Magasin (F): Tryptique - performances, cinéma expérimental jeudi 6 juillet.
- Ici-Même (F): Dans la Cuisine, performance à l'extérieur - Hélène Breschand (F) - Urs Leimgruber (CH) - Michel Doneda (F) - Keith Rowe (US) - Gérald Zbinden (CH): sound means music, musique improvisée - Xavier Le Roy (F): Selfunfinished, performance vendredi 7 juillet.
- Ici-Même (F): Dans la Cuisine, performance à l'extérieur - Nikki Milican, Robert Ayers, Lois Keidan (UK): Live Art Debate, débat - Flat Earth Society (B): Project D.A.R.K. (UK): Concert with Gramophones, performance/musique samedi 8 juillet.
- Ici-Même (F): Dans la Cuisine, performance à l'extérieur - Nikki Milican, Robert Ayers, Lois Keidan (UK): Live Art Debate, débat - Tom Johnson (US): The Chord Catalogue, musique contemporaine dimanche 9 juillet.
- Collectif grenoblois (F): Le Cube, musique/image à l'extérieur mardi 11 juillet.
- Ici-Même (F): Dans la Cuisine, performance à l'extérieur - Lionel Marchetti - Jérôme Nøtinger - Anne-Julie Rollot (F): musique concrète - Llog (F): musique/films mercredi 12 juillet.
- Ici-Même (F): spectacle en pièces, théâtre/performance, Etage 34 (F) + Masaki Iwana (JP), Michel Doneda (F), Keith Rowe

M É M E N T O

(USA), Gérald Zbinden (CH), musique/danse – Cinéma expérimental: programme II (programmé par Querel & Gaëlle Rouard) jeudi 13 juillet.

• Ici-Même (F): Dans la Cuisine, performance à l'extérieur – Michael Sauser (CH): Le Concert des Nations, chant vendredi 14 juillet.

• Ici-Même (F): spectacle en pièces, théâtre/performance – Tous dehors (F): concert et fête samedi 15 juillet.

THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

• Foire au Théâtre

La Cité fête ses 40 ans; samedi 2 (20 h 30) et dimanche 3 septembre (17 h).

• Camill'acteurs

Groupe de personnes handicapées et personnel d'encadrement de l'Association Saint-Camille; jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 septembre, 20 h 30.

JAZZ PARADE

Place Georges-Python

Vendredi 14 juillet :

– Jérôme Thomas, quintet, 20 h
– Monk Tentet, all stars, 22 h

Samedi 15 juillet:

– Coolbone, 20 h
– Toni's Big Band, 22 h

Mardi 18 juillet:

– Randy Weston, 20 h
– Monty Alexander, 22 h

Mercredi 19 juillet:

– Rään, 20 h
– Airbag, 22 h

Jeudi 20 juillet:

– Thierry Lang, quintet, 20 h
– James Carter, quintet, 22 h

Vendredi 21 juillet:

– Claudio Rugo, sextet, 20 h
– Daniela Mercury, 22 h

Samedi 22 juillet:

– Inishowen, 20 h
– Alan Stivell, 22 h

Mardi 25 juillet:

– Max Jendly, sextet, 20 h
– The Trumpet Summit, 22 h

Mercredi 26 juillet:

– Gustav & das Kummerorchester, 20 h
– Kisha, 22 h

Jeudi 27 juillet:

– BBCF + Marvin Stamm, 20 h
– Willy DeVille, 22 h

Vendredi 28 juillet:

– Steamboat Willy, 20 h
– Brico Jardin, 22 h

• Fontella Bass & the voice of St. Louis;

Gospels and negro spirituals songs; dimanche 23 juillet, 17 h, place du Colège Saint-Michel (en cas de pluie, le concert aura lieu dans l'église).

EXPOSITIONS

• Nicole Plante: «Les légendes du Québec» – Collages

jusqu'au 9 juillet, Home médicalisé de la Sarine.

• Portraits d'auteurs suisses photographiés par Felix von Muralt de l'agence von Lookat; du 30 juin au 26 avril; Bibliothèque cantonale et universitaire.

• «Intermezzo» de Marzia Fasel dessins exécutés à la sanguine ou au fusain; jusqu'au 31 août, Restaurant Schweizerhalle (Grand-Rue 67).

• Exposition consacrée au spectacle A. Paul (aquarelles), S. Arolas (peintures), J. Biolley (pastels et peintures), S. Kneubühl (sculpture céramique), I.U. Mehlart-Svikorsky (personnages poétiques), L. Perregaux (sculptures terre cuite), N. Ruffieux (peintures), G. Toubon (lithographies); jusqu'au 2 juillet, Galerie de la Cathédrale (place Saint-Nicolas).

• Brasiliana

aquarelles de Jean-Baptiste Debret et vues panoramiques du XIX^e siècle; jusqu'au 2 juillet, Musée d'art et d'histoire.

• Etat des lieux 2A, Harm Lux, «Powersources» / 2C, «Flash»

jusqu'au 30 juillet, Fri-Art, Petites-Rames 22.

• Bruno Baeriswyl – «Crayon graphite et café sur papier journal, 1994» / Jean Mauboulès – Sculpture

jusqu'au 26 août, Showroom BB et Galerie APC (rue Pierre-Aeby 37-39).

• Etat des lieux 3, Robert Fleck

du 27 août au 15 octobre, Fri-Art,

Centre d'art contemporain (Petites-Rames 22).

• Grégoire Korganow (photographe) – «Avoir 20 ans à La Havane»

jusqu'au 31 août, Galerie Gulliver (rue des Epouses 8).

• Bruno Baeriswyl «Papier japon, 1982» / Stefan Rhoner – photographie

du 31 août au 30 septembre, Showroom BB et Galerie APC (rue Pierre-Aeby 37-39).

• Ombres et lumières / Licht und Schatten

jusqu'au 24 septembre, Musée d'histoire naturelle.



M É M E N T O



«Oiseaux sans frontières».

• **Couleurs de l'Inde / Farbenpracht Indiens**
photos d'Evelyne Kozlowski et plantes de la cuisine indienne; du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre, Orangerie du Jardin botanique.

• «La Vache»
biologique, rituelle, historique, actuelle; jusqu'au 13 octobre, Bibliothèque de la Ville, ancien Hôpital des Bourgeois.

• **Oiseaux sans frontières**
jusqu'au 19 novembre, Musée d'histoire naturelle.

CONFÉRENCES

• **Conférence et débat sur la langue partenaire**
vendredi 8 septembre, 20 h, aula de l'École d'ingénieurs.

• **Œuvre du mois, peinture:**
Joseph Sauter: «Le peintre et son épouse», 1781
par Caroline Schuster Cordone; mardi 12 septembre, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire.

DIVERS

• **Fête du jubilé «10 ans REST» & Inauguration des nouveaux logements pour étudiants «Varis»**
fête populaire autour des bâtiments Varis 5/7/9 avec concert open-air sur la place de l'école du Bourg: Ciderman (FR) – britpop (20 h 30) et Gustav (FR) – rock poétique (22 h); vendredi 30 juin, dès 19 h 30.

• **Tours de ville Femmes à Fribourg/Stadtrundgänge Frauen in Freiburg:**

- **Ketzerinnen und Ketzer, Hexen und Rebellen**
Mittwoch 28. Juni (18 h), Samstag 15. Juli und 13. September (16 h);
Treffpunkt: Pythonplatz, Musikpavillon.
- **Entre mariage et couvent, vies de femmes au Moyen Age**
samedis 1^{er} juillet et 2 septembre, 16 h; départ: place Georges-Python, kiosque à musique.
- **Hérétiques, sorcières et rebelles**
samedi 9 septembre, 16 h; départ: place Georges-Python, kiosque à musique.
- **H₂O: une histoire d'eau, éducation à la santé et à la propreté au fil de la Sarine**
samedi 16 septembre, 16 h; départ: station inférieure du funiculaire.

• **Brocante**
vendredi 30 juin (de 8 h à 20 h) et samedi 1^{er} juillet (de 8 h à 18 h), place Georges-Python.

• **Fête de la rue de Romont**
vendredi 30 juin (de 12 h à 02 h) et samedi 1^{er} juillet (de 9 h à 02 h).

• **Guinguette au bord de l'eau**
organisée par l'Association des intérêts du quartier de l'Auge; vendredi 30 juin et samedi 1^{er} juillet.

• **Marché de l'été**
dès le samedi 1^{er} juillet, ainsi que tous les samedis de juillet, de 8 h à 13 h, bas de la rue de Lausanne.

• **Marché aux puces**
samedis 1^{er} juillet, 5 août, 2 septembre, de 7 h 30 à 15 h, place du Petit-Saint-Jean.

• **Passeport vacances**
du lundi 3 juillet au dimanche 6 août.

• **Stage d'été d'iconographie**
avec Agnès Glichitch, peintre iconographe de Paris; du lundi 3 au lundi 10 juillet; inscriptions: Centre Sainte-Ursule (026/322 79 28).

• **Stage d'initiation à la gravure**
du lundi 10 au vendredi 14 juillet, Atelier de gravure Le Pilon à os (vallée du Gottéron).

• **Open Air Cinéma de Fribourg**
du samedi 22 juillet au mercredi 16 août.

• **Cuisines du Bourg**
fête gastronomique; du jeudi 27 au samedi 29 juillet, place de l'Hôtel-de-Ville.

• **La famille de l'année: les composées / Famille des Jahres: die Körbchenblütler**
présentation de la diversité d'une famille aussi grande que variée, avec Ruth Bossardt et Jacques Sciboz; mercredi 16 août, 19 h, Jardin botanique (Pérolles).

• **Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg**
avec des groupes d'Afrique du Sud, du Kazakhstan, de Palestine, du Pérou, des Philippines, de Sardaigne, d'Ukraine et des Etats-Unis; du mardi 22 août au dimanche 27 août.

• **Journées européennes du patrimoine 2000: le monument au pluriel, du rapport entre maisons, rues et places**
samedi 9 et dimanche 10 septembre.

• **Bénichon**
dimanche 10 septembre.

• **Fruits comestibles ou toxiques? / Gut oder giftig?**
visite guidée par Henri Castella et Susanne Bollinger; mercredi 13 septembre, 18 h, Jardin botanique (Pérolles).

• **Braderie de l'automne**
samedi 23 septembre, de 7 h à 16 h, place Georges-Python.

SPORTS

• **Tournoi des 100 ans du FC Fribourg**
Stade Saint-Léonard

Demi-finales, jeudi 6 juillet:

– Lausanne-Sports – NK Dynamo Zagreb: 18 h 30

– Galatasaray SK – Servette FC: 20 h 45

Finales, samedi 8 juillet:

– finale 3^e/4^e places: 17 h 30
– grande finale 1^{re} et 2^e places: 19 h 45.